



Droit au Cumul rsa / rpfe

Par **ninadarling**, le **17/01/2014** à **15:14**

Bonjour , rnrnJe pense faire une formation qualifiante pour augmenter mes chances dans ce contexte difficile , cependant vivant simplement avec mon rsa je me posais la question de savoir si l'indemnisation RFPE qui m'est proposé est cumulable avec le rsa d'un point de vue du droit (et non pas selon les élucubration de tel ou te conseiller anpe ou caf incompétent). rnrn(SVP puis je avoir les coordonnées des articles correspondants avec votre réponse)